

REPUBLIQUE FRANÇAISE

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - 1 - MAIRIE DE PUILBOREAU (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21170291500011

POSTE COMPTABLE : T.P. LA ROCHELLE-BANLIEUE ET AMENDES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	51
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	56
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	57
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	62
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	64
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	65
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	67
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	68
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	69
A4 - Etat des provisions	70
A5 - Etalement des provisions	71
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	72
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	73
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	75
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	76
A8 - Etat des charges transférées	77
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	78

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	79
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	81
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	82
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	83
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	84
B1.6 - Etat des engagements reçus	85
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	86
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	89
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	90
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	91

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	92
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	95
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	96
C3.2 - Liste des établissements publics créés	97
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	98
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	99

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	100
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 17324291	1 - MAIRIE DE PUILBOREAU Principal	BP 2019
-------------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6142
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	156
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE D'AGLOMERATION DE LA ROCHELLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5991907,00	6305922,00	1011,05	1006,78

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	774,59	948,00
2	Produit des impositions directes/population	445,13	480,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	872,15	1127,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	320,01	299,00
5	Encours de dette/population	489,31	851,00
6	DGF/population	59,01	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5013	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8882	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3669	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,5610	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 290 555,23	5 356 776,30
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 933 778,93
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 290 555,23	6 290 555,23

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 049 778,89	3 695 666,84
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	593 535,48	4 500,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 56 852,47	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 700 166,84	3 700 166,84
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		9 990 722,07	9 990 722,07

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 265 151,60	0,00	1 284 453,24	1 284 453,24	1 284 453,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 199 932,00	0,00	2 224 235,00	2 224 235,00	2 224 235,00
014	Atténuations de produits	19 564,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
65	Autres charges de gestion courante	712 845,00	0,00	775 758,34	775 758,34	775 758,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 197 492,60	0,00	4 306 946,58	4 306 946,58	4 306 946,58
66	Charges financières	75 120,00	0,00	76 435,51	76 435,51	76 435,51
67	Charges exceptionnelles	61 000,00	0,00	53 500,00	53 500,00	53 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	11 632,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	124 084,00		320 700,00	320 700,00	320 700,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 469 328,60	0,00	4 757 582,09	4 757 582,09	4 757 582,09
023	Virement à la section d'investissement (5)	942 849,40		1 337 402,14	1 337 402,14	1 337 402,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	211 210,00		195 571,00	195 571,00	195 571,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 154 059,40		1 532 973,14	1 532 973,14	1 532 973,14
TOTAL		5 623 388,00	0,00	6 290 555,23	6 290 555,23	6 290 555,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 290 555,23
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	324 340,60	0,00	357 280,48	357 280,48	357 280,48
73	Impôts et taxes	4 011 836,00	0,00	4 066 438,00	4 066 438,00	4 066 438,00
74	Dotations et participations	729 816,00	0,00	785 591,90	785 591,90	785 591,90
75	Autres produits de gestion courante	128 500,00	0,00	105 275,92	105 275,92	105 275,92
Total des recettes de gestion courante		5 219 492,60	0,00	5 339 586,30	5 339 586,30	5 339 586,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	0,00	17 190,00	17 190,00	17 190,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 223 492,60	0,00	5 356 776,30	5 356 776,30	5 356 776,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 223 492,60	0,00	5 356 776,30	5 356 776,30	5 356 776,30

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	933 778,93
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 290 555,23
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 532 973,14
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	51 640,00	42 253,60	3 000,00	3 000,00	45 253,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	91 824,00	0,00	72 515,00	72 515,00	72 515,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 027 412,86	551 281,88	1 890 005,00	1 890 005,00	2 441 286,88
	Total des dépenses d'équipement	3 170 876,86	593 535,48	1 965 520,00	1 965 520,00	2 559 055,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	274 130,00	0,00	321 500,00	321 500,00	321 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	39 972,00		167 370,84	167 370,84	167 370,84
	Total des dépenses financières	314 102,00	0,00	488 870,84	488 870,84	488 870,84
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 484 978,86	593 535,48	2 454 390,84	2 454 390,84	3 047 926,32
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	291 021,80		595 388,05	595 388,05	595 388,05
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	291 021,80		595 388,05	595 388,05	595 388,05
	TOTAL	3 776 000,66	593 535,48	3 049 778,89	3 049 778,89	3 643 314,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	56 852,47
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 166,84
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 944,00	4 500,00	70 000,00	70 000,00	74 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	937 944,00	4 500,00	70 000,00	70 000,00	74 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	407 830,60	0,00	396 475,65	396 475,65	396 475,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	800 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	830,00	830,00	830,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	209 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes financières	1 416 830,60	0,00	1 497 305,65	1 497 305,65	1 497 305,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 354 774,60	4 500,00	1 567 305,65	1 567 305,65	1 571 805,65

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	942 849,40		1 337 402,14	1 337 402,14	1 337 402,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	211 210,00		195 571,00	195 571,00	195 571,00
041	Opérations patrimoniales (4)	291 021,80		595 388,05	595 388,05	595 388,05
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 445 081,20		2 128 361,19	2 128 361,19	2 128 361,19
TOTAL		3 799 855,80	4 500,00	3 695 666,84	3 695 666,84	3 700 166,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 166,84
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 532 973,14
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 284 453,24		1 284 453,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 224 235,00		2 224 235,00
014	Atténuations de produits	22 500,00		22 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	775 758,34		775 758,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	76 435,51	0,00	76 435,51
67	Charges exceptionnelles	53 500,00	0,00	53 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	195 571,00	195 571,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	320 700,00		320 700,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 337 402,14	1 337 402,14
Dépenses de fonctionnement – Total		4 757 582,09	1 532 973,14	6 290 555,23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 290 555,23
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	321 500,00	0,00	321 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 441 286,88		2 441 286,88
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	45 253,60	0,00	45 253,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	72 515,00	563 552,05	636 067,05
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	31 836,00	31 836,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	167 370,84		167 370,84
Dépenses d'investissement – Total		3 047 926,32	595 388,05	3 643 314,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	56 852,47
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 166,84
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	25 000,00		25 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	357 280,48		357 280,48
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 066 438,00		4 066 438,00
74	Dotations et participations	785 591,90		785 591,90
75	Autres produits de gestion courante	105 275,92	0,00	105 275,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 190,00	0,00	17 190,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 356 776,30	0,00	5 356 776,30

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	933 778,93
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 290 555,23
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	396 475,65	0,00	396 475,65
13	Subventions d'investissement	74 500,00	266 818,90	341 318,90
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	830,00	296 733,15	297 563,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	31 836,00	31 836,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		195 571,00	195 571,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 337 402,14	1 337 402,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00		300 000,00
Recettes d'investissement – Total		771 805,65	2 128 361,19	2 900 166,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	800 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 166,84
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 265 151,60	1 284 453,24	1 284 453,24
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	166 984,60	167 700,00	167 700,00
60611	Eau et assainissement	55 000,00	55 000,00	55 000,00
60612	Energie - Electricité	230 000,00	230 000,00	230 000,00
60621	Combustibles	1 000,00	2 500,00	2 500,00
60622	Carburants	31 357,00	33 100,00	33 100,00
60624	Produits de traitement	15 572,00	17 000,00	17 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 836,00	6 750,00	6 750,00
60631	Fournitures d'entretien	14 932,00	14 920,00	14 920,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 378,00	19 276,00	19 276,00
60633	Fournitures de voirie	26 125,00	22 500,00	22 500,00
60636	Vêtements de travail	8 417,00	7 900,00	7 900,00
6064	Fournitures administratives	7 427,00	6 900,00	6 900,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	27 546,00	30 050,00	30 050,00
6067	Fournitures scolaires	22 890,00	22 695,00	22 695,00
6068	Autres matières et fournitures	39 055,00	38 700,00	38 700,00
611	Contrats de prestations de services	160 000,00	156 640,00	156 640,00
6135	Locations mobilières	9 275,00	9 012,00	9 012,00
61521	Entretien terrains	22 439,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	26 556,00	28 700,00	28 700,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 800,00	2 800,00	2 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	39 960,00	39 550,00	39 550,00
615232	Entretien, réparations réseaux	13 300,00	18 600,00	18 600,00
61551	Entretien matériel roulant	27 555,00	27 500,00	27 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	23 600,00	18 800,00	18 800,00
6156	Maintenance	61 000,00	63 000,00	63 000,00
6161	Multirisques	35 000,00	34 000,00	34 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 350,00	1 350,00	1 350,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 350,00	1 350,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	3 080,00	7 500,00	7 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 250,00	1 020,00	1 020,00
6226	Honoraires	25 000,00	27 000,00	27 000,00
6228	Divers	0,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	3 100,00	3 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	37 725,00	39 800,00	39 800,00
6233	Foires et expositions	2 900,00	3 100,00	3 100,00
6236	Catalogues et imprimés	5 500,00	5 280,00	5 280,00
6237	Publications	15 000,00	13 800,00	13 800,00
6238	Divers	700,00	1 180,00	1 180,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	23 000,00	23 000,00
6251	Voyages et déplacements	380,00	600,00	600,00
6256	Missions	190,00	50,00	50,00
6257	Réceptions	1 200,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	8 800,00	8 800,00	8 800,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	16 750,00	16 750,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 700,00	9 700,00	9 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 562,00	1 500,00	1 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	5 200,00	3 962,24	3 962,24
62878	Remb. frais à d'autres organismes	20,00	18,00	18,00
63512	Taxes foncières	9 465,00	10 200,00	10 200,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	300,00	300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 175,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 199 932,00	2 224 235,00	2 224 235,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	100 000,00	100 000,00
6331	Versement de transport	19 315,00	19 590,00	19 590,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 800,00	5 770,00	5 770,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	19 200,00	28 780,00	28 780,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 500,00	3 450,00	3 450,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 173 000,00	1 082 580,00	1 082 580,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	34 000,00	34 440,00	34 440,00
64118	Autres indemnités titulaires	192 200,00	242 870,00	242 870,00
64131	Rémunérations non tit.	58 000,00	43 530,00	43 530,00
64138	Autres indemnités non tit.	7 100,00	4 960,00	4 960,00
64168	Autres emplois d'insertion	8 450,00	1 930,00	1 930,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 400,00	10 910,00	10 910,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	196 500,00	192 770,00	192 770,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	349 580,00	337 500,00	337 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 800,00	2 100,00	2 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	99 000,00	95 000,00	95 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	100,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 155,00	4 180,00	4 180,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 332,00	13 375,00	13 375,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	500,00
6488	Autres charges	3 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	19 564,00	22 500,00	22 500,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	19 564,00	22 500,00	22 500,00
65	Autres charges de gestion courante	712 845,00	775 758,34	775 758,34
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 500,00	1 900,00	1 900,00
6531	Indemnités	94 150,00	87 730,00	87 730,00
6532	Frais de mission	300,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 010,00	3 680,00	3 680,00
6535	Formation	2 000,00	4 100,00	4 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 228,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65548	Autres contributions	442 940,00	481 285,00	481 285,00
657362	Subv. fonct. CCAS	44 471,00	68 489,84	68 489,84
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	17 494,00	20 337,50	20 337,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	102 752,00	106 236,00	106 236,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 197 492,60	4 306 946,58	4 306 946,58
66	Charges financières (b)	75 120,00	76 435,51	76 435,51
66111	Intérêts réglés à l'échéance	78 400,00	78 000,00	78 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 980,00	-1 564,49	-1 564,49
6688	Autres	700,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	61 000,00	53 500,00	53 500,00
6713	Secours et dots	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	2 500,00	2 500,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	40 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	11 632,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	11 632,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	124 084,00	320 700,00	320 700,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 469 328,60	4 757 582,09	4 757 582,09
023	Virement à la section d'investissement	942 849,40	1 337 402,14	1 337 402,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	211 210,00	195 571,00	195 571,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	211 210,00	195 571,00	195 571,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 154 059,40	1 532 973,14	1 532 973,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 154 059,40	1 532 973,14	1 532 973,14
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 623 388,00	6 290 555,23	6 290 555,23

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				6 290 555,23

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	26 102,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-27 666,80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 564,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	324 340,60	357 280,48	357 280,48
70323	Redev. occupat° domaine public communal	89 000,00	114 117,90	114 117,90
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 570,00	3 620,00	3 620,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 970,00	7 000,00	7 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	2 500,00	1 800,00	1 800,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	175 000,60	170 000,00	170 000,00
70688	Autres prestations de services	1 500,00	1 280,00	1 280,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	38 000,00	52 600,00	52 600,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	8 800,00	6 862,58	6 862,58
73	Impôts et taxes	4 011 836,00	4 066 438,00	4 066 438,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 675 784,00	2 734 000,00	2 734 000,00
73211	Attribution de compensation	506 682,00	506 682,00	506 682,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	149 288,00	134 768,00	134 768,00
7336	Droits de place	354,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	49 728,00	50 988,00	50 988,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	360 000,00	360 000,00	360 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	270 000,00	280 000,00	280 000,00
74	Dotations et participations	729 816,00	785 591,90	785 591,90
7411	Dotation forfaitaire	297 952,00	280 000,00	280 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	68 190,00	68 000,00	68 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	14 546,00	14 500,00	14 500,00
744	FCTVA	3 270,00	7 200,00	7 200,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	3 500,00	3 500,00
74718	Autres participations Etat	16 350,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	1 500,00	1 500,00
74741	Participat° Communes du GFP	351,00	2 332,22	2 332,22
74751	Participat° GFP de rattachement	175 000,00	262 994,68	262 994,68
74758	Participat° Autres groupements	96 392,00	97 800,00	97 800,00
7478	Participat° Autres organismes	2 765,00	2 765,00	2 765,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 049,00	5 000,00	5 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	45 988,00	40 000,00	40 000,00
7488	Autres attributions et participations	1 963,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	128 500,00	105 275,92	105 275,92
752	Revenus des immeubles	112 000,00	93 775,92	93 775,92
7588	Autres produits div. de gestion courante	16 500,00	11 500,00	11 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 219 492,60	5 339 586,30	5 339 586,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 000,00	17 190,00	17 190,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	17 190,00	17 190,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	1 000,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 223 492,60	5 356 776,30	5 356 776,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 223 492,60	5 356 776,30	5 356 776,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	51 640,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	51 640,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	91 824,00	72 515,00	72 515,00
2111	Terrains nus	4 000,00	2 000,00	2 000,00
2135	Installations générales, agencements	65 000,00	19 700,00	19 700,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	16 315,00	16 315,00
21534	Réseaux d'électrification	16 324,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 500,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 500,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
208	Opération d'équipement n° 208 (5)	30 500,00	36 600,00	36 600,00
209	Opération d'équipement n° 209 (5)	29 030,00	31 210,00	31 210,00
221	Opération d'équipement n° 221 (5)	5 000,00	0,00	0,00
223	Opération d'équipement n° 223 (5)	13 600,00	27 500,00	27 500,00
224	Opération d'équipement n° 224 (5)	50 000,00	46 000,00	46 000,00
225	Opération d'équipement n° 225 (5)	29 504,00	9 500,00	9 500,00
227	Opération d'équipement n° 227 (5)	162 880,00	54 000,00	54 000,00
228	Opération d'équipement n° 228 (5)	10 448,00	600,00	600,00
230	Opération d'équipement n° 230 (5)	10 000,00	90 000,00	90 000,00
231	Opération d'équipement n° 231 (5)	72 100,00	61 950,00	61 950,00
234	Opération d'équipement n° 234 (5)	0,00	10 700,00	10 700,00
235	Opération d'équipement n° 235 (5)	667 940,00	499 945,00	499 945,00
236	Opération d'équipement n° 236 (5)	3 450,00	0,00	0,00
237	Opération d'équipement n° 237 (5)	21 087,00	200 000,00	200 000,00
239	Opération d'équipement n° 239 (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
253	Opération d'équipement n° 253 (5)	26 949,00	44 000,00	44 000,00
259	Opération d'équipement n° 259 (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
261	Opération d'équipement n° 261 (5)	31 000,00	16 000,00	16 000,00
262	Opération d'équipement n° 262 (5)	0,00	2 500,00	2 500,00
263	Opération d'équipement n° 263 (5)	3 100,00	0,00	0,00
264	Opération d'équipement n° 264 (5)	0,00	3 500,00	3 500,00
265	Opération d'équipement n° 265 (5)	41 100,00	0,00	0,00
266	Opération d'équipement n° 266 (5)	15 450,00	0,00	0,00
267	Opération d'équipement n° 267 (5)	414,00	0,00	0,00
269	Opération d'équipement n° 269 (5)	1 598 860,86	735 000,00	735 000,00
270	Opération d'équipement n° 270 (5)	7 000,00	11 000,00	11 000,00
272	Opération d'équipement n° 272 (5)	198 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 170 876,86	1 965 520,00	1 965 520,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	274 130,00	321 500,00	321 500,00
1641	Emprunts en euros	266 384,00	319 520,00	319 520,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	830,00	0,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	6 916,00	1 980,00	1 980,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	39 972,00	167 370,84	167 370,84
Total des dépenses financières		314 102,00	488 870,84	488 870,84
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES REELLES		3 484 978,86	2 454 390,84	2 454 390,84
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées (9)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	291 021,80	595 388,05	595 388,05
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	496,38	0,00	0,00
21532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	1 578,00	0,00	0,00
21533	<i>Réseaux câblés</i>	0,00	29 914,25	29 914,25
21534	<i>Réseaux d'électrification</i>	102 183,00	533 637,80	533 637,80
2313	<i>Constructions</i>	5 571,55	0,00	0,00
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	181 192,87	31 836,00	31 836,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		291 021,80	595 388,05	595 388,05
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 776 000,66	3 049 778,89	3 049 778,89

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	593 535,48
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	56 852,47
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 166,84
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	17 944,00	70 000,00	70 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	17 944,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	70 000,00	70 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	920 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	920 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		937 944,00	70 000,00	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 207 830,60	1 196 475,65	1 196 475,65
10222	FCTVA	234 420,60	220 000,00	220 000,00
10223	TLE	170 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 410,00	176 475,65	176 475,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	800 000,00	800 000,00	800 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	830,00	830,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	209 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes financières		1 416 830,60	1 497 305,65	1 497 305,65
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 354 774,60	1 567 305,65	1 567 305,65
021	Virement de la sect° de fonctionnement	942 849,40	1 337 402,14	1 337 402,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	211 210,00	195 571,00	195 571,00
28031	Frais d'études	17 500,00	7 053,00	7 053,00
28032	Frais de recherche et de développement	5 006,00	5 006,00	5 006,00
28033	Frais d'insertion	108,00	108,00	108,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	4 106,00	6 843,00	6 843,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	2 671,00	2 671,00	2 671,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	4 017,00	4 017,00	4 017,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	1 141,00	1 141,00	1 141,00
28051	Concessions et droits similaires	9 856,00	935,00	935,00
28132	Immeubles de rapport	12 153,00	12 153,00	12 153,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 295,00	3 742,00	3 742,00
281571	Matériel roulant	18 747,00	18 747,00	18 747,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	21 481,00	15 799,00	15 799,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 585,00	20 448,00	20 448,00
28182	Matériel de transport	20 772,00	22 320,00	22 320,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 160,00	19 224,00	19 224,00
28184	Mobilier	14 610,00	14 662,00	14 662,00
28188	Autres immo. corporelles	45 002,00	40 702,00	40 702,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 154 059,40	1 532 973,14	1 532 973,14
041	Opérations patrimoniales (9)	291 021,80	595 388,05	595 388,05

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13258	<i>Subv. non transf. Autres groupements</i>	36 875,00	266 818,90	266 818,90
168758	<i>Dettes - Autres groupements</i>	65 308,00	296 733,15	296 733,15
2031	<i>Frais d'études</i>	91 775,81	0,00	0,00
2033	<i>Frais d'insertion</i>	4 591,99	0,00	0,00
238	<i>Avances versées commandes immo. incorp.</i>	92 471,00	31 836,00	31 836,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 445 081,20	2 128 361,19	2 128 361,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 799 855,80	3 695 666,84	3 695 666,84

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	4 500,00
-----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 700 166,84
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 208 (1)
LIBELLE : FUTURE MAIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		169 877,01	a 0,00	36 600,00	b 36 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	135 564,13	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	15 775,18	0,00	28 500,00	28 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	108 194,37	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00
2184	Mobilier	8 997,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 597,11	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	34 312,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	34 312,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 600,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 209 (1)
LIBELLE : TRAVAUX LOCAUX SCOLAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		405 556,25	a 1 339,80	31 210,00	b 31 210,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 751,82	1 339,80	31 210,00	31 210,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	74 076,57	0,00	10 900,00	10 900,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	1 400,00	1 400,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	44 610,42	1 339,80	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	26 672,49	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	27 392,34	0,00	2 410,00	2 410,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	232 804,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	232 804,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 4 500,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	4 500,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-28 049,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 221 (1)
LIBELLE : TERRAIN RUGBY**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 316,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 316,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	46 316,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 223 (1)
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		297 496,60	a 0,00	27 500,00	b 27 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 168,82	0,00	27 500,00	27 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	4 043,60	0,00	25 500,00	25 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 125,22	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	257 327,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	257 327,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-27 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 224 (1)
LIBELLE : TOURILLERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		45 515,91	a 0,00	46 000,00	b 46 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 515,91	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
2117	Bois et forêts	8 518,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	36 997,40	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-46 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 225 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		229 578,94	a 9 025,20	9 500,00	b 9 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 650,86	4 346,20	9 500,00	9 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 885,15	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	11 467,39	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	59 572,01	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 726,31	4 346,20	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	133 928,08	4 679,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	133 928,08	4 679,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 525,20
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 227 (1)
LIBELLE : EXT LOCAUX SPORT. TOURT**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		598 365,33	a 1 670,71	54 000,00	b 54 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 487,94	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	56 487,94	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	541 877,39	1 670,71	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	541 877,39	1 670,71	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 670,71
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 228 (1)
LIBELLE : EGLISE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 552,54	a 0,00	600,00	b 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 552,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	18 552,54	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-600,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 230 (1)
LIBELLE : MAISON DES ASS. ET STRUCT. D'ACCUEIL JEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 229 951,54	a 0,00	90 000,00	b 90 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 229 951,54	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2313	Constructions	1 229 951,54	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-90 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231 (1)
LIBELLE : ACQUISITION DE MOBILIER ET MATERIEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		583 638,69	a 433,51	61 950,00	b 61 950,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	583 638,69	433,51	61 950,00	61 950,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 159,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	130 303,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	114 863,72	0,00	17 850,00	17 850,00	0,00
2182	Matériel de transport	195 070,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	141 563,57	433,51	14 100,00	14 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-62 383,51
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 234 (1)
LIBELLE : CREATION D'UN SITE INTERNET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 486,96	a 0,00	10 700,00	b 10 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 486,96	0,00	10 700,00	10 700,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	7 486,96	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 000,00	0,00	10 700,00	10 700,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 700,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 235 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 077 358,38	a 127 869,91	499 945,00	b 499 945,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 084,59	3 029,50	52 700,00	52 700,00	0,00
2152	Installations de voirie	44 021,75	3 029,50	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	49 200,00	49 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 062,84	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 032 273,79	124 840,41	447 245,00	447 245,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 205 633,24	124 840,41	447 245,00	447 245,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	826 640,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-627 814,91
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 236 (1)
LIBELLE : REHABILITATION CORPS PRINCIPAL TOURTILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		65 769,58	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 349,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	62 349,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 237 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT TRIANGLE DES BRANDES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		15 098,29	a 5 988,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 098,29	5 988,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	12 498,00	5 988,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 600,29	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-205 988,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 239 (1)
LIBELLE : RENOVATION SALLE DES FETES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 732,60	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 555,46	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	10 555,46	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 177,14	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	26 177,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 253 (1)
LIBELLE : GITES DE LA TOURILLERE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		35 210,68	a 0,00	44 000,00	b 44 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 300,15	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 300,15	0,00	44 000,00	44 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	32 910,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	32 910,53	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-44 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 259 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION CLASSES + CANTINE ECOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 054 641,90	a 0,00	3 000,00	b 3 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	51 219,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	51 219,91	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 725,09	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	39 725,09	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 963 696,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 963 696,90	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 261 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION ATELIERS MUNICIPAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		242 056,50	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 081,20	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	31 081,20	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 975,30	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00
2313	Constructions	210 975,30	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 262 (1)
LIBELLE : MAISON 12 RUE SAINT-VINCENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	2 500,00	b 2 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 263 (1)
LIBELLE : SALLE DE L'HARMONIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 516,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 012,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 012,89	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	17 503,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	17 503,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 264 (1)
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE EXTENSION (BIRARD)

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	3 500,00	b 3 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 265 (1)
LIBELLE : ZONE D'ACTIVITE DE BEAULIEU**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		102 654,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	102 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	102 654,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 266 (1)
LIBELLE : ESPACE DE VIE SOCIALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		413 233,90	a 264,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 209,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 209,37	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	411 024,53	264,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	411 024,53	264,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-264,00
---	----------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 267 (1)
LIBELLE : JARDINS PARTAGÉS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		101 836,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	101 836,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	101 836,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 269 (1)
LIBELLE : REQUALIFICATION COEUR DE VILLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 998 815,56	a 397 993,45	735 000,00	b 735 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	201 022,09	28 200,48	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	201 022,09	28 200,48	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	38 160,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	20 545,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	10 966,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 647,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 759 633,27	369 792,97	730 000,00	730 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 653 410,56	369 792,97	730 000,00	730 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	106 222,71	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 70 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	70 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	70 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 062 993,45
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 270 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS ESPACES VERTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 834,00	a 6 697,30	11 000,00	b 11 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 834,00	6 697,30	11 000,00	11 000,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 834,00	6 697,30	4 000,00	4 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 697,30
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 272 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PARKING SAINTONGE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		369 886,57	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	369 886,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	369 886,57	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	790 871	48 100	0	34 210	17 500	89 000	0	90 000	0	1 324 395	60 315	2 454 391
- Equipements municipaux (2)		48 100	0	34 210	17 500	89 000	0	90 000	0	1 324 395	60 315	1 965 520
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	790 871											790 871
Dépenses d'ordre	595 388											595 388
Total dépenses de l'exercice	1 386 259	48 100	0	34 210	17 500	89 000	0	90 000	0	1 324 395	60 315	3 049 779
RAR N-1 et reports	131 551	0	0	1 340	9 025	1 671	264	0	0	506 537	0	650 388
Total cumulé dépenses d'investissement	1 517 810	48 100	0	35 550	26 525	90 671	264	90 000	0	1 830 932	60 315	3 700 167
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 625 667	0	0	0	0	0	0	0	0	70 000	0	3 695 667
RAR N-1 et reports	0	0	0	4 500	0	0	0	0	0	0	0	4 500
Total cumulé recettes d'investissement	3 625 667	0	0	4 500	0	0	0	0	0	70 000	0	3 700 167

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 490 939	665 347	76 650	806 445	182 240	293 666	116 238	489 285	0	1 168 158	1 588	6 290 555
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 490 939	665 347	76 650	806 445	182 240	293 666	116 238	489 285	0	1 168 158	1 588	6 290 555
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 743 174	10 200	0	194 732	44 880	2 765	52 600	117 761	0	136 218	54 446	5 356 776
RAR N-1 et reports	933 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	933 779
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 676 953	10 200	0	194 732	44 880	2 765	52 600	117 761	0	136 218	54 446	6 290 555

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 460 957	48 100	0	35 550	26 525	90 671	264	90 000	0	1 830 932	60 315	3 643 314
Dépenses réelles		865 569	48 100	0	35 550	26 525	90 671	264	90 000	0	1 830 932	60 315	3 047 926
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	167 371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 371
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	321 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	321 500
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	43 510	0	0	0	0	0	0	0	0	1 744	0	45 254
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	51 700	4 500	0	0	0	0	0	0	0	0	16 315	72 515
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		281 488	43 600	0	35 550	26 525	90 671	264	90 000	0	1 829 189	44 000	2 441 287
208	FUTURE MAIRIE	0	36 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 600
209	TRAVAUX LOCAUX SCOLAIRES	0	0	0	32 550	0	0	0	0	0	0	0	32 550
221	TERRAIN RUGBY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
223	SALLE POLYVALENTE	0	0	0	0	0	27 500	0	0	0	0	0	27 500
224	TOURILLERE	25 000	0	0	0	8 000	0	0	0	0	13 000	0	46 000
225	BIBLIOTHEQUE	0	0	0	0	18 525	0	0	0	0	0	0	18 525
227	EXT LOCAUX SPORT. TOURT	0	0	0	0	0	55 671	0	0	0	0	0	55 671
228	EGLISE	600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600
230	MAISON DES ASS. ET STRUCT. D'ACCUEIL JEU	0	0	0	0	0	0	0	90 000	0	0	0	90 000

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
231	ACQUISITION DE MOBILIER ET MATERIEL	0	0	0	0	0	7 500	0	0	0	54 884	0	62 384
234	CREATION D'UN SITE INTERNET	10 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 700
235	TRAVAUX VOIRIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	627 815	0	627 815
236	REHABILITATION CORPS PRINCIPAL TOURTILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
237	AMENAGEMENT TRIANGLE DES BRANDES	205 988	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 988
239	RENOVATION SALLE DES FETES	0	7 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000
253	GITES DE LA TOURTILLERE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 000	44 000
259	RESTRUCTURATION CLASSES + CANTINE ECOLE	0	0	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	3 000
261	RESTRUCTURATION ATELIERS MUNICIPAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000	0	16 000
262	MAISON 12 RUE SAINT-VINCENT	2 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500
263	SALLE DE L'HARMONIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
264	ECOLE MATERNELLE EXTENSION (BIRARD)	3 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 500
265	ZONE D'ACTIVITE DE BEAULIEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
266	ESPACE DE VIE SOCIALE	0	0	0	0	0	0	264	0	0	0	0	264
267	JARDINS PARTAGÉS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
269	REQUALIFICATION COEUR DE VILLE	33 200	0	0	0	0	0	0	0	0	1 099 793	0	1 132 993
270	AMENAGEMENTS ESPACES VERTS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 697	0	17 697
272	AMENAGEMENT PARKING SAINTONGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>595 388</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>595 388</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>595 388</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>595 388</i>

RECETTES													
Total recettes investissement		3 625 667	0	0	4 500	0	0	0	0	0	70 000	0	3 700 167
Recettes réelles		1 497 306	0	0	4 500	0	0	0	0	0	70 000	0	1 571 806

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 196 476	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 196 476
13	Subventions d'investissement	0	0	0	4 500	0	0	0	0	0	70 000	0	74 500
16	Emprunts et dettes assimilées	830	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	830
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		2 128 361	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 128 361
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 337 402	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 337 402
040	Opérat° ordre transfert entre sections	195 571	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	195 571
041	Opérations patrimoniales	595 388	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	595 388

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 490 939	665 347	76 650	806 445	182 240	293 666	116 238	489 285	0	1 168 158	1 588	6 290 555
Dépenses réelles		957 966	665 347	76 650	806 445	182 240	293 666	116 238	489 285	0	1 168 158	1 588	4 757 582
011	Charges à caractère général	283 600	125 892	7 990	292 027	51 360	115 570	8 206	14 480	0	384 748	580	1 284 453
012	Charges de personnel, frais assimilés	195 100	446 495	68 310	488 080	125 930	78 960	38 850	0	0	782 510	0	2 224 235
014	Atténuations de produits	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500
022	Dépenses imprévues	320 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	320 700
65	Autres charges de gestion courante	6 630	92 960	350	25 838	4 950	99 136	69 182	474 805	0	900	1 008	775 758

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	76 436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 436
67	Charges exceptionnelles	53 000	0	0	500	0	0	0	0	0	0	0	53 500
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 532 973</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 532 973</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>1 337 402</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 337 402</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>195 571</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>195 571</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		4 743 174	10 200	0	194 732	44 880	2 765	52 600	117 761	0	136 218	54 446	5 356 776
Recettes réelles		4 743 174	10 200	0	194 732	44 880	2 765	52 600	117 761	0	136 218	54 446	5 356 776
013	Atténuations de charges	0	0	0	10 000	0	0	0	0	0	15 000	0	25 000
70	Produits des services, du domaine, vente	3 770	5 200	0	172 400	4 730	0	52 600	3 013	0	114 718	850	357 280
73	Impôts et taxes	4 066 438	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 066 438
74	Dotations et participations	634 045	5 000	0	2 332	40 150	2 765	0	97 800	0	3 500	0	785 592
75	Autres produits de gestion courante	38 921	0	0	10 000	0	0	0	16 354	0	0	40 000	105 276
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	594	0	3 000	13 596	17 190
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 181 808,54									
1641 Emprunts en euros (total)					5 181 808,54									
0154989	DEXIA - CREDIT LOCAL	30/11/2000		01/02/2001	152 449,02	F		5,490	5,490	EUR	A	P	N	A-1
0159072	DEXIA - CREDIT LOCAL	07/09/2001		01/02/2002	121 959,21	F		5,460	5,460	EUR	A	P	N	A-1
0190743	DEXIA - CREDIT LOCAL	09/11/2001		01/07/2002	290 000,00	F		4,980	4,980	EUR	A	P	N	A-1
0233145	DEXIA - CREDIT LOCAL			01/04/2005	140 000,00	F		4,370	4,370	EUR	T	P	N	A-1
02915019	SDEER			01/10/2019	4 672,31	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
12000337581	CREDIT MUTUEL OCEAN -DO	23/02/2012		31/07/2012	200 000,00	F		5,050	5,050	EUR	T	P	N	A-1
1220181	CDC -DIF	23/02/2012		01/05/2013	600 000,00	F		4,510	4,510	EUR	A	P	N	A-1
20500673	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	08/12/2005		16/03/2006	200 000,00	R	EURIBOR	2,450	2,450	EUR	T	P	N	A-1
20600131	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO			18/09/2007	115 000,00	F		4,120	4,120	EUR	A	P	N	A-1
20700275	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	08/11/2007		31/03/2009	500 000,00	F		4,690	4,690	EUR	M	P	N	A-1
5664634	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	06/12/2018		05/04/2019	800 000,00	F		1,380	1,380	EUR	T	C	N	A-1
70010932430	CRCA MUTUELLE CMDS			15/01/2013	500 000,00	V		5,440	5,440	EUR	T	P	N	A-1
8515079	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	04/12/2008		30/05/2009	250 000,00	F		4,320	4,320	EUR	A	P	N	A-1
8555746	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	04/06/2009		05/09/2009	7 728,00	F		4,020	4,020	EUR	M	P	N	A-1

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A33110F5	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	21/11/2011		01/06/2013	300 000,00	V		4,560	4,560	EUR	A	P	N	A-1
A8606304 BILIBOR	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO			20/08/2008	1 000 000,00	R	LIBOR	3,500	3,500	EUR	A	P	N	D-4
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					20 844,90									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					20 844,90									

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0291033	SDEER			01/06/2016	2 351,45	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
0291036	SDEER			01/04/2019	5 357,04	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
02911035	SDEER	23/07/2018		01/03/2019	10 948,40	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
091034	SDEER			15/10/2017	2 188,01	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
Total général					5 202 653,44									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 986 812,08					317 322,05	77 853,80	0,00	26 102,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 986 812,08					317 322,05	77 853,80	0,00	26 102,31
0154989	N	0,00	A-1	23 346,50	2,07	F		5,490	11 328,35	1 421,80	0,00	726,32
0159072	N	0,00	A-1	26 526,87	2,99	F		5,460	8 376,56	1 448,37	0,00	940,46
0190743	N	0,00	A-1	61 928,04	2,99	F		4,980	19 647,91	3 084,02	0,00	1 052,78
0233145	N	0,00	A-1	15 456,32	0,99	F		4,370	12 297,54	475,74	0,00	34,51
02915019	N	0,00	A-1	4 672,31	5,00	F		0,000	934,46	0,00	0,00	0,00
12000337581	N	0,00	A-1	106 629,81	5,58	F		5,050	17 264,20	5 061,28	0,00	752,16
1220181	N	0,00	A-1	406 191,09	8,99	F		4,510	37 587,48	18 319,22	0,00	11 036,50
20500673	N	0,00	A-1	28 976,34	1,99	R	EURIBOR	0,000	14 488,20	0,00	0,00	0,00
20600131	N	0,00	A-1	28 878,99	2,99	F		4,120	9 240,39	1 189,81	0,00	231,50
20700275	N	0,00	A-1	311 467,79	9,99	F		4,690	24 491,31	14 085,81	0,00	0,00
5664634	N	0,00	A-1	800 000,00	14,97	F		1,380	39 999,99	8 602,00	0,00	2 476,33
70010932430	N	0,00	A-1	334 511,37	8,99	V		3,290	32 485,99	10 607,37	0,00	2 070,13
8515079	N	0,00	A-1	98 989,09	4,99	F		3,970	18 159,57	4 276,33	0,00	1 895,74
8555746	N	0,00	A-1	616,63	0,67	F		4,020	616,63	9,93	0,00	0,00
A33110F5	N	0,00	A-1	203 335,92	8,41	V		4,560	18 777,37	9 272,12	0,00	4 885,88
A8606304 BILIBOR	N	0,00	D-4	535 285,01	8,99	R	LIBOR	0,000	51 626,10	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		18 558,83					4 168,98	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		18 558,83					4 168,98	0,00	0,00	0,00
0291033	N	0,00	A-1	940,58	1,99	F		0,000	470,29	0,00	0,00	0,00
0291036	N	0,00	A-1	5 357,04	5,00	F		0,000	1 071,41	0,00	0,00	0,00
02911035	N	0,00	A-1	10 948,40	5,00	F		0,000	2 189,68	0,00	0,00	0,00
091034	N	0,00	A-1	1 312,81	3,00	F		0,000	437,60	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 005 370,91					321 491,03	77 853,80	0,00	26 102,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
A8606304 BILIBOR	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTE - DO	1 000 000,00	535 285,01	4	20,00				0,00		0,000	0,00	0,00	17,81
TOTAL (D)		1 000 000,00	535 285,01						0,00			0,00	0,00	17,81
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 000 000,00	535 285,01						0,00			0,00	0,00	17,81

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	82,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 470 085,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	17,81	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	535 285,01	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		488 870,84	I 488 870,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		321 500,00	321 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	319 520,00	319 520,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 980,00	1 980,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		167 370,84	167 370,84
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	167 370,84	167 370,84

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	488 870,84	593 535,48	56 852,47	1 139 258,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 229 448,79	III 2 229 448,79
Ressources propres externes de l'année (a)		396 475,65	396 475,65
10222	FCTVA	220 000,00	220 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	176 475,65	176 475,65
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 832 973,14	1 832 973,14
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	7 053,00	7 053,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	5 006,00	5 006,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	108,00	108,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	6 843,00	6 843,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	2 671,00	2 671,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	4 017,00	4 017,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bâtiments et installat°</i>	1 141,00	1 141,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	935,00	935,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	12 153,00	12 153,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	3 742,00	3 742,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	18 747,00	18 747,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	15 799,00	15 799,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	20 448,00	20 448,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	22 320,00	22 320,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 224,00	19 224,00
28184	<i>Mobilier</i>	14 662,00	14 662,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	40 702,00	40 702,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	300 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 337 402,14	1 337 402,14

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

Total ressources propres disponibles	2 229 448,79	4 500,00	0,00	800 000,00	3 033 948,79
---	---------------------	-----------------	-------------	-------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 139 258,79
Ressources propres disponibles	IV	3 033 948,79
Solde	V = IV – II (6)	1 894 690,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 341 398,14	1 026 005,93										35 553,80	98 585,21	
Office Public de HLM	1997	P	Construction 18 logements	CDC	7 088,88	1 509,33	5,73	A	F	1,000	F	1,000	A-1	EUR	15,10	295,88		
Office Public des HL	1999	P	construction 17 logements	CAISSE D'EPARGNE LA ROCHELLE	457 347,05	59 725,78	1,98	A	F	3,630	F	3,630	A-1	EUR	2 168,05	29 330,54		
Office Public des HL	1999	P	construction 25 logements	C.D.C.	683 164,45	389 103,59	12,98	A	V	4,300	V	4,300	A-1	EUR	16 731,45	22 963,66		
Office Public des HL	1999	P	Construction 9 logements	CDC	221 051,07	121 879,57	12,99	A	V	3,800	V	3,800	A-1	EUR	4 631,43	7 423,06		
Office Public des HL	1997	P	Construction 18 logements	C.D.C.	899 723,61	415 916,72	10,98	A	R	4,800	R	2,450	A-1	EUR	10 189,96	35 878,40		
Office public des HL	1997	P	Construction 18 logements	CDC	73 023,08	37 870,94	11,65	A	F	4,300	F	4,300	A-1	EUR	1 817,81	2 693,67		
TOTAL GENERAL					2 341 398,14	1 026 005,93										35 553,80	98 585,21	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	134 139,01
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	399 344,81
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	533 483,82
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 356 776,30

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	9,96
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	N°1 Subvention		ADOT 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		AIDES DEP LA ROCHELLE ENTREES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ALEGRIA-PENA FLAMENCA - chez Mme Colly	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		AMICALE SPORT DETENTE	Association	143,00
6574	N°1 Subvention		ANIMATION LOISIRS HOPITAL	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		APF ASS DES PARALYSES DE FRCE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS .FRANCAISE SCLEROSES	Association	88,00
6574	N°1 Subvention		ASS CHIENS GUIDES D'AVEUGLES	Association	88,00
6574	N°1 Subvention		ASS FRANC CONTRE LES MYOPATHIE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS LES AMIS DE LA MAGIE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. COURIR CONTRE LA MALADIE	Association	0,00
6574	N°2 Subvention		ASS. DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. DIAB' 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. DONNEURS DE SANG CDV LR	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. ESTHETIQUE EN MILIEU HOSPITALIER	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. LE PANIER DE LA MER 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASS. POUR VISITE MAL ETS HOSPITALIERS	Association	88,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC AUREOLINE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC L'ESPACE ET LE RIRE	Association	1 800,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC SPORTIVE DU COLLEGE BEAUREGARD LR	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC. AUNIS AVENIR FOOTBALL CLUB	Association	10 556,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC. D'AIDE AUX INSUFFISANTS RENAUX	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOC. VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ASSOCIATION Valentin HAUY	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		ATLANTIQUE JUDO PUILBOREAU ST XANDRE (ASS)	Association	6 065,00
6574	N°1 Subvention		BANQUE ALIMENTAIRE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		BASKET BALL PAYS ROCHELAIS	Association	16 982,00
6574	N°1 Subvention		BTP CFA VENDEE	Association	42,00
6574	N°1 Subvention		CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ANGOULEME	Etat	0,00
6574	N°1 Subvention		CHAMBRE DE METIERS 86	Etat	0,00
6574	N°1 Subvention		CHAMBRE DES METIERS 17	Etat	966,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Subvention		CHAMBRE DES METIERS DES DEUX -SEVRES	Etat	0,00
6574	N°1 Subvention		CHASSEURS DE PUILBOREAU	Association	335,00
6574	N°1 Subvention		CLOWNS STETHOSCOPES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		CLUB DU TEMPS LIBRE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		COMITE D'HYGIENE BUCCO DENTAIRE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		COMITE DEPART. CONTRE LA TUBERCULOSE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		COMITE DES FETES - Mme RENAUDEAU Martine	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		CROIX-ROUGE FRANCAISE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		DEBITEURS MULTIPLES *	Personne physique	0,00
6574	N°1 Subvention		ESPACE CAMAIEU CENTRE SOCIAL	Association	23 891,00
6574	N°1 Subvention		FRANCE ALZHEIMER 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		GROUPE FOLKLORIQUE ETOURNIAS - M.Thierry CHARRIER	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		GYM TONIC ASSOCIATION - Mme Laure GARDEISEN	Association	855,00
6574	N°1 Subvention		HAND'CHIENS BRETAGNE	Association	88,00
6574	N°1 Subvention		JUMELAGE PUILBOREAU - AUTRANS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		LA ROCHELLIVRE ASS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		Les jardins familiaux association	Association	450,00
6574	N°1 Subvention		LIGUE NAT LUTTE CONTRE LE CANCER	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MAISON FAMILIALE RURALE 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MAISON FAMILIALE RURALE 79	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MAISON FAMILIALE RURALE 85	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MAISON RURALE 17	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MCP LES BESTIOLES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MFR - MOUILLERON EN PAREDS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MFR DE CRAVANS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MFR ST DENIS DU PIN	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		MILLE & UNE NOTE - ECOLE DE MUSIQUE PUILBOREAU	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		PLANNING CHAT ASSOCIATION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		POITOU CHARENTES ANIMATION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		RESTAURANTS DU COEUR CHTE-MME	Association	170,00
6574	N°1 Subvention		RUGBY CLUB PUILBOREAU	Association	32 547,00
6574	N°1 Subvention		SAINTE CECILE (ASSOCIATION)	Association	3 150,00
6574	N°1 Subvention		SECOURS CATHOLIQUE	Association	170,00
6574	N°1 Subvention		SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		SECTION KARATE - chez Mme Michaud	Association	1 610,00
6574	N°1 Subvention		SOS AMITIE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention		TENNIS CLUB PUILBOREAU	Association	6 152,00
6574	N°1 Subvention		YOGA DE PUILBOREAU (ASS) - Mme FERJALT	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2019)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL (Av. Janv. 2019)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	6,00	31,00	29,37	0,00	29,37
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2019)	C	10,00	5,00	15,00	12,37	0,00	12,37
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	7,00	1,00	8,00	10,00	0,00	10,00
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2019)	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	1,00	4,00	3,91	0,00	3,91
AGENT SOCIAL (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (Av. Janv. 2019)	C	2,00	1,00	3,00	2,91	0,00	2,91
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT DU PATRIMOINE (Av. Janv. 2019)	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PR. 1ERE CL (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT CONSERV. PR. 1ERE CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

1 - MAIRIE DE PUILBOREAU - Principal - BP - 2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT D'ANIMATION (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE PR. 1ERE CLASSE (Av. Janv. 2019)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Reversion SFT	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	8,00	52,00	49,28	0,00	49,28

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION		TPU	0,00
SIAE		Sans fiscalité propr	0,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA VOIRIE DE CHTE-MME		Sans fiscalité propr	0,00
SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION		Sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	8 788 178,00	3,20	7,88	0,00	692 508,00	3,20
TFPB	8 875 048,00	1,54	22,76	0,00	2 019 960,00	1,55
TFPNB	51 687,00	3,67	41,66	0,00	21 532,00	3,67
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	17 714 913,00	2,37			2 734 000,00	1,98

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 18

Contre : 4

Abstentions : 2

Date de convocation : 27/02/2019

Présenté par le Maire (1),
A Puilboreau, le 06/03/2019
le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Puilboreau, le 06/03/2019
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain DRAPEAU	
Anne-Michèle MAREC	
Bernadette MARCHAIS	
Brigitte BESNARD	
Corinne MARSH	
Didier PROUST	
Evelyne GENTET	
Frédérique LETELLIER	
Guy DANTO	
Hervé DE BLEECKER	
Jocelyne ROCHETEAU	
Jérôme CATEL	
Karine POIRIER	
Lionel FRANCOME	
Marc LE MÉNER	
Marcel BURGEOT	
Marcel TRUCHOT	
Martine RICHARD	
Maurice GALERNEAU	
Nicole ROUCHÉ	
Sylvaine MARTIN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Puilboreau, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire.